

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 novembre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-1828

présenté par

M. Tesson, M. Boccaletti, Mme Da Conceicao Carvalho, M. Chavent, M. Blairy, M. Muller, Mme Joncour, Mme Josserand, M. Buisson, Mme Robert-Dehault, Mme Laporte, M. Dufosset, Mme Griseti, M. Boulogne, M. Giletti, M. Guitton, Mme Lelouis, M. Villedieu, M. Bryan Masson, M. Le Bourgeois, M. Bilde, Mme Lorho, Mme Levavasseur, M. Meurin, Mme Parmentier, Mme Ménaché, Mme Marais-Beuil, M. Limongi, M. Ménagé, M. Ballard, M. Sanvert, Mme Dogor-Such, M. Gery, Mme Diaz, Mme Grangier, M. Golliot, M. Allegret-Pilot, Mme Pollet, M. Evrard, M. de Lépinau, M. Lioret, Mme Rimbert, M. Gonzalez, Mme Mélin, M. Chenu, M. Lottiaux, Mme Blanc, M. Tivoli, M. Frappé, M. Dragon, M. Tonussi, Mme Bouquin, M. Bernhardt, M. Beaurain, Mme Joubert, M. Jolly, M. Pfeffer, Mme Florence Goulet, Mme Martinez, M. Jacobelli, M. Rivière, M. Weber, Mme Galzy, Mme Lechon, M. Monnier et M. Jenft

ARTICLE 42**ÉTAT B****Mission « Défense »**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
--

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Environnement et prospective de la politique de défense	0	1 000 000
Préparation et emploi des forces	0	0
Soutien de la politique de la défense	1 000 000	0
Équipement des forces	0	0
TOTAUX	1 000 000	1 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement d'appel vise à alerter sur la nécessaire rénovation des infrastructures sportives du ministère des armées.

Les problèmes d'infrastructures sont légion au sein de nos armées, tant en matière d'hébergement que d'infrastructures sportives. Le plan « poignées de porte », lancé le 12 octobre 2022, doté d'un budget global de 46 millions d'euros, va dans le bon sens dans l'amélioration du quotidien de nos soldats. Néanmoins, il ne concerne pas les infrastructures sportives qui pourtant souffrent d'une grande vétusté au sein de toutes nos armées. Il est donc nécessaire de mettre en place des moyens pour assurer des travaux de rénovation nécessaires.

L'amélioration des conditions de vie de nos soldats est un élément important pour améliorer la fidélisation des armées. En outre, l'instabilité géopolitique actuelle rend d'autant plus cruciale que nos soldats soient aguerris et prêts physiquement dans l'éventualité d'un engagement.

Le présent amendement prévoit d'abonder les crédits, en autorisations d'engagement et en crédits de paiement, d'un montant de 1 000 000 d'euros pour l'action n° 04 : " Politique immobilière " du programme n° 212 : " Soutien de la politique de la défense " et de minorer du même montant les crédits, en autorisations d'engagement et en crédits de paiement, pour l'action n° 08: " Relations internationales et diplomatie de défense " du programme n° 144 : "Environnement et prospective de la politique de défense ".